



Mairie de BENAIX
Le Village
09300 BENAIX
Tél : 05.61.01.92.04
commune-benaix@orange.fr



Compte rendu de la séance du 07 septembre 2017

Présents : Monsieur BARRAU-HILLOT Jean, Monsieur DELEGLISE Michel, Madame AUSSEL Catherine, Monsieur CASTELLA Bernard, Monsieur FLEMING Colin, Monsieur GABET Jean-Marc, Madame GOMEZ Claudine, Madame PONT Linda

Absents excusés : Mademoiselle MIQUEL Jessica, Monsieur DEVAUX Jean-François

Absents :

Secrétaire de la séance:

Linda PONT

Ordre du jour:

- ◆ Approbation du compte rendu de la séance du 27 juillet
- ◆ Compte rendu de la réunion avec le SMECTOM du 28 juillet
- ◆ Réseaux d'eau de la commune
 - Barberousse
 - Les Moureaux
- ◆ Compte rendu d'expertise du tracteur
- ◆ Urbanisme
- ◆ Voirie
 - Chemin de Morency
- ◆ Culture
 - Restauration de la toile / partenariat avec la fondation du patrimoine
- ◆ Conception d'un site internet pour la commune
- ◆ Préparation de la fête : journée du 17 septembre
- ◆ Questions diverses

◆ Approbation du compte rendu de la séance du 27 juillet
Après lecture, et modifications apportées : La mention "le petit patrimoine pourra faire parti lui aussi de l'inscription au petit patrimoine"
approuvé à l'unanimité

◆ Compte rendu de la réunion avec le SMECTOM du 28 juillet
Mr le Maire donne compte rendu de la réunion tenue à la Mairie avec les responsables du secteur pour la mise en place de la collecte avec des bacs individuels. Une réunion publique est programmée pour le lundi 9 octobre à 18h. Communication sera faite par les services du SMECTOM.

◆ Réseaux d'eau de la commune

- Barberousse : Pas de source à exploiter
- Les Moureaux : Débit important à la source existante Voir si avec l'Agence Sanitaire les analyses rendent compte que l'eau est potable. Estimatif des travaux par le SMDEA : 120 000€.

◆ Compte rendu d'expertise du tracteur

La conclusion de l'expertise est favorable à la commune. A la demande de l'expert un nouveau devis a été réalisé avec la prise en compte des déplacements du technicien. Seuls les consommables (lubrifiants, etc...) ne seront pas pris en charge. Restera à la charge de la Mairie la somme de 980€.

Le Conseil Municipal a également validé des travaux d'entretien (batterie, pédale d'accélérateur, climatisation...) à réaliser tant que le tracteur est au garage.

◆ Urbanisme

- Cu demandé par Mr SANCHEZ refusé
- Mr Tramesaygues : demande de construction d'un garage
- Cu terrain Annie TORRES en cours

◆ Voirie

- Chemin de Morency : La Mairie fourni un camion de sable et de ciment et les habitants feront les travaux

Bigot : les travaux débuteront courant septembre octobre

◆ Culture

- Restauration de la toile / partenariat avec la fondation du patrimoine : Des devis ont été effectués par la conservation des antiquités et objets d'art de l'Ariège pour la restauration de la toile de l'église. Il en résulte des travaux d'un montant de l'ordre de 12 000€. Après les subventions des divers organismes(Région, Département, ...) il restait à la charge de la commune une somme avoisinant les 3 000€. La Mairie va se renseigner pour connaître les démarches à effectuer pour souscrire un maximum de subventions et pourquoi pas un partenariat avec la fondation du patrimoine qui pourra verser elle aussi une subvention. Eventuellement faire des animations pour mettre en valeur notre patrimoine.

Affaire à suivre...

◆ Conception d'un site internet pour la commune

Après étude des différents devis il a été choisi l'entreprise Logipro (en charge par ex des sites du Conseil Départemental et Régional) pour un montant de 540€ à la création puis 360€ de maintenance par an. Contact sera pris pour un lancement prévu début 2018.

◆ Préparation de la fête : journée du 17 septembre

La messe est prévue à 10h30. Rendez vous est donné à 9h pour installer et préparer l'apéritif.

◆ Questions diverses:

Charges de personnel en baisse dû au départ de l'agent technique. Le fonds de roulement est de l'ordre de 26 000€. Les subventions n'ont pas été toutes reçues. Les prêts prévus n'ont pas été réalisés donc il y a un équilibre financier.

Problématique sur parcelle Chacon/Lobascio/Torres pour installation poteau téléphonique. Le cadastre n'est pas à jour.

Des travaux d'électricité ont été réalisés à la Mairie et à la salle des fêtes : coût total : 1 159€

Le nouvel agent communal prendra ses fonctions le Lundi 11 Septembre.

Le poste informatique dédié au cadastre a été remplacé

Séance levée à 21h10